

# **Bilan des acquisitions et cessions effectuées par Dijon métropole Année 2022**

Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est rappelé que le bilan annuel fait état des acquisitions et des cessions immobilières intervenues au cours de l'année 2022. Ce bilan comprend donc, d'une part, les acquisitions et cessions immobilières décidées par délibérations de l'année 2022, et d'autre part, celles décidées par délibérations des années précédentes mais dont le transfert de propriété est intervenu en 2022, par réalisation des conditions suspensives.

Ce bilan sera annexé au compte administratif 2022.

Au cours de l'année 2022, la Métropole a acquis et cédé différents biens fonciers et immobiliers dans le cadre de la poursuite de ses actions en faveur du développement économique, de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, de l'aménagement urbain et de l'environnement.

## **Développement économique**

### **> Activités économiques**

La Métropole est intervenue dans le domaine économique en décidant de déléguer l'exercice de son droit de préemption à l'EPFL des collectivités de Côte d'Or pour l'acquisition d'un ensemble immobilier situé à Dijon dans le pôle d'activités métropolitain « Mazen Sully » et du « Technopôle santé ». L'acquisition de ces locaux à usage de bureaux d'une superficie d'environ 509 m<sup>2</sup> et de quinze emplacements de stationnement permettra de consolider le parcours résidentiel des jeunes entreprises innovantes, en particulier des filières santé et numérique, et s'inscrit dans la politique d'attractivité du territoire métropolitain.

A la demande de la commune d'Hauteville-lès-Dijon, elle a décidé de lui déléguer l'exercice de son droit de préemption pour l'acquisition d'une propriété bâtie sise 5 rue des Riottes en vue de poursuivre le développement du centre-ville et de consolider les activités économiques existantes.

Afin de favoriser l'amortissement des investissements nécessaires en faveur de la renaissance du vignoble du dijonnais, le Bureau métropolitain a décidé de prolonger jusqu'au 31/12/2063, les durées initiales des baux emphytéotiques conclus avec la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or pour les biens et terrains situés sur les communes de Corcelles-lès-Monts, Dijon et Plombières-lès-Dijon.

### **> Aménagements**

La Métropole a décidé de céder des terrains situés chemin des Longènes à Saint-Apollinaire, d'une superficie totale d'environ 6 000 m<sup>2</sup>, dans le cadre d'une promesse synallagmatique de vente à la société Eiffage Aménagement en vue de leur intégration dans l'opération d'aménagement d'ensemble du « Parc santé des Longènes » sur le site de projet n°8 au PLUi-HD.

Dans le cadre d'un projet de développement de l'attractivité du magasin Decathlon situé à Quetigny avec notamment la restructuration du parking et de ses accès, la Métropole a décidé d'approuver un échange de terrains sans soulte qui lui permettra de poursuivre à terme la liaison piétonne depuis la rue Champeau à Quetigny jusqu'à la piscine olympique et de disposer d'un tènement plus cohérent.

La Métropole est intervenue également dans le domaine économique en décidant de déléguer l'exercice de son droit de préemption à l'EPFL pour l'acquisition d'une propriété bâtie située 13 rue de Neuilly à Dijon afin de poursuivre la maîtrise foncière du secteur dans la perspective d'une opération d'aménagement d'ensemble destinée à l'implantation d'équipements à vocation métropolitaine, tertiaires et technologiques et d'une opération de reconversion qualitative pour la valorisation des portes urbaines.

Elle a décidé d'exercer son droit de préemption urbain pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à usage agricole au lieu-dit « Paquier du Bray » à Dijon pour la poursuite de la maîtrise foncière du secteur d'activités « S » (équipements) du PLUI-HD. Il est précisé que cette préemption est sans suite.

### **Programme Local de l'Habitat**

Dans le cadre des objectifs du Programme Local de l'Habitat, la Métropole a délégué l'exercice de son droit de préemption à l'EPFL, à la demande des communes concernées, pour l'acquisition de six ensembles immobiliers 64 et 64b rue du 26ème Dragons, 49-51 rue Sambin, 20 rue Colonel Grancey, 3 rue de Cronstadt, 16 rue Sainte-Anne et 25 rue Nicolas Berthot et d'une maison 13 rue en Treppey à Dijon, pour des opérations d'acquisition-amélioration par les bailleurs sociaux.

La Métropole a délégué son droit de préemption à la Ville de Dijon pour achever la maîtrise foncière d'une propriété bâtie 42 rue de l'Ile à Dijon, comprise dans le site de projet n°18 du PLUI-HD relatif à la réalisation de l'opération d'habitat « Bruges II ».

Elle a également délégué son droit de priorité à l'EPFL pour l'acquisition sur l'État d'un ensemble immobilier dans une copropriété sise 23 rue de la Préfecture pour la réalisation par Grand Dijon Habitat d'une opération de reconversion du bâtiment.

### **Aménagement urbain – Voirie**

Dans le cadre des opérations d'aménagement urbain, la Métropole a délégué son droit de préemption à l'EPFL, à la demande de la Ville de Dijon, pour l'acquisition de divers biens immobiliers concernant l'opération de requalification urbaine et paysagère de l'« Entrée sud », à savoir une maison et un ensemble immobilier à usage commercial rue Marcel Sembat et rue des Ateliers, et deux propriétés bâties dans le secteur de l'avenue du Mont Blanc en vue de leur intégration dans une opération d'aménagement d'ensemble de cette entrée de ville.

A la demande des communes de Chenôve et de Talant, la Métropole a décidé de leur délégué l'exercice de son droit de préemption pour l'acquisition respective d'un immeuble à usage commercial situé 35 avenue du 14 Juillet, et d'un local commercial et de deux emplacements de parking – lots de la copropriété sise 8 rue Charles Dullin, en vue de poursuivre une maîtrise foncière de ces biens dans le cadre de leur aménagement urbain.

Le Bureau métropolitain a décidé de procéder à l'acquisition d'une emprise foncière aménagée 89 avenue Roland Carraz à Chenôve en vue du projet d'entrée de ville et du réaménagement de l'« Entrée sud » de la métropole.

Il a décidé la cession de deux emprises foncières situées rue du Pré Bourgeot à Quetigny au profit de la SPLAAD en vue de leur intégration dans l'opération d'aménagement « Coeur de Ville ».

Dans le cadre de sa compétence voirie, le Bureau métropolitain a autorisé le Président à signer l'acte de transfert par les communes de Ahuy, Bressy-sur-Tille, Corcelles-lès-Monts, Daix, Dijon, Fénay, Plombières-lès-Dijon et Talant au profit de la Métropole, d'emprises foncières en pleine propriété et à titre gratuit, correspondant à des voies et accessoires, parcs et aires de stationnement situés sur ces communes.

La Métropole a décidé l'acquisition d'espaces de voirie, de stationnement et d'espaces végétalisés en vue de la restructuration foncière des aménagements des abords des ensembles immobiliers situés à la Fontaine d'Ouche dans le cadre des projets d'éco-réhabilitation des îlots Franche-Comté et Gascogne. Elle a procédé à l'acquisition de voiries et d'espaces communs de l'écoquartier « Heudelet 26 » en vue de la finalisation des aménagements et des espaces communs de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon. Elle a également décidé l'acquisition d'emprises à aménager rues des Paules et des Petits Fruits Rouges sur la commune de Fontaine-lès-Dijon en vue de leur intégration dans le domaine public métropolitain.

En vue de la régularisation foncière de la voirie, elle a décidé l'acquisition d'emprises situées avenue du Drapeau et rue Auguste Frémiet à Dijon et rue des Fassoles à Talant, la cession aux riverains d'une emprise de terrain située à Neuilly-Crimolois et de procéder à un échange foncier à proximité d'un carrefour avec la route métropolitaine M968 situé sur la commune de Bretenière.

Après achèvement des opérations d'habitat réalisées par des promoteurs, la Métropole a procédé à l'acquisition de sol de rue des lotissements « Le Clos Flavius » à Flavignerot, « La Corvée Verte » à Magny-sur-Tille, et « Porte de la Combe » à Neuilly-Crimolois.

Elle a également décidé l'acquisition d'une emprise foncière située à Fontaine-lès-Dijon, grevée d'un emplacement réservé pour l'aménagement de la route de Daix, et d'un terrain route départementale 108 à Fenay en vue de la réalisation d'une aire de covoiturage de 49 places, à proximité de l'échangeur n°48 de Dijon Sud.

En matière de stationnement, la Métropole a décidé l'acquisition du parking « Heudelet » sis 38 avenue du Drapeau et 15 bis rue du 26ème Dragons, comprenant 322 places, et de deux emprises foncières aménagées en parking public rue de Longvic, permettant ainsi de conforter l'offre publique de stationnement à Dijon

Dans le cadre des délaissés de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LiNo), la Métropole a décidé l'acquisition de plusieurs parcelles sises à Daix, Rond-point Georges Pompidou à Dijon, et Plombières-lès-Dijon. La Métropole a décidé également dans ce cadre, de déléguer son droit de priorité à la commune de Daix pour l'acquisition de délaissés situés sur son territoire.

## **Environnement**

Dans le cadre de sa compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le Bureau métropolitain a autorisé le Président à signer l'acte de transfert par les communes de Chevigny-Saint-Sauveur et de Neuilly-Crimolois au profit de la Métropole, d'emprises foncières en pleine propriété et à titre gratuit, correspondant à des digues d'endiguement situées sur ces communes.

Il a décidé l'acquisition d'un bassin d'eaux pluviales rues Alain Bombard et Sully à Dijon.

## A – ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Espaces communs Cours Eudes III, Grangier, allées Alice Guy, Léon Bourgeois, parvis	Commune de Dijon Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin	16/03/22	<b>Société Eiffage Aménagement</b> 11 place de l'Europe 78140 Vélizy Villacoublay	3 020 603 €HT  357 353 € HT	Avenant n°2 à la convention de transfert des espaces communs de la CIGV modifiant la temporalité et la nature des travaux de la phase 2. Aménagements annexes
Sol de rue AH n°232 / 245 / 257 / 268 / 273 d'une superficie totale de 1 792 m <sup>2</sup>	Commune de Flavignerot Lotissement « Le Clos Flavius »	16/03/22	<b>SNC « Foncier Conseil »</b> 2 impasse Charmes d'Asnières – Parc Valmy 21000 Dijon	1 € symbolique	Achèvement des travaux d'aménagement de la rue du Clos
Sol de rue AB n°7 / 1110 / 1111 et ZE n°96 / 97 / 98 d'une superficie totale de 2 843 m <sup>2</sup>	Commune de Magny- sur-Tille Lotissement « La Corvée Verte »	16/03/22	<b>SNC « Foncier Conseil »</b> 2 impasse Charmes d'Asnières – Parc Valmy 21000 Dijon	1 € symbolique	Achèvement des travaux d'aménagement de la rue de la Corvée Verte et de deux bassins de rétention des eaux pluviales
Sol de rue AE n°548 et 549 d'une superficie totale de 5 357 m <sup>2</sup>	Commune de Neuilly- Crimolois Lotissement « Porte de la Combe »	16/03/22	<b>AFUL « Porte de la Combe »</b> 45 avenue du Drapeau 21000 Dijon	1 € symbolique	Achèvement des travaux d'aménagement de la rue Alexandra David Neel et d'un bassin de rétention des eaux pluviales
Trottoir BL n°599 / 601 / 603 d'une superficie totale de 118 m <sup>2</sup>	Commune de Fontaine-lès-Dijon Résidence « Mezzo » 2-4 route de Daix	16/03/22	<b>BVM Immobilier</b> 52 avenue Françoise Giroud – Parc Valmy 21066 Dijon cedex	1 € symbolique	Emplacement réservé pour l'aménagement de la route de Daix
Terrain ZC n°64 de 596 m <sup>2</sup>	Commune de Fenay Route métropolitaine 108	07/04/22	<b>Autoroutes Paris-Rhin- Rhône</b> 36 rue Docteur Schmitt 21850 Saint-Apollinaire	1 € symbolique	Réalisation d'une aire de covoiturage à proximité de l'échangeur n°48 de Dijon Sud (49 places)
Terrain ZA n°22 d'une superficie de 410 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Rues Alain Bombard et Sully	07/04/22	<b>Etat - France Domaine</b>	1 € symbolique	Bassin de rétention d'eaux pluviales
Emprises foncières AR n°867, AT n°555, AS n°601 et 605 d'une superficie totale de 2 977 m <sup>2</sup>	Commune de Plombières-lès-Dijon Rue des Vaux Brun et route de Dijon	07/04/22	<b>Etat - France Domaine</b>	15 120 €	Délaissés de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LiNo) et emprise à usage de parking relais et d'aire de covoiturage
Emprise foncière aménagée AM n°325p et 326p d'une superficie totale de 272 m <sup>2</sup>	Commune de Chenôve 89 avenue Roland Carraz	23/06/22	<b>Kaufman &amp; Broad</b> 17 quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie	1 € symbolique	Projet d'entrée de ville dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'entrée Sud de la métropole
Espace de voirie et de stationnement et une bande de terrain végétalisée EM n°178p d'une superficie totale d'environ 500 m <sup>2</sup>  Emprises foncières en nature d'espaces végétalisés ou de voirie EM n°175p et 177p d'une superficie totale d'environ 590 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Fontaine d'Ouche Boulevard Gaston Bachelard Allée du Doubs Rue de la Combe à la Serpent	23/06/22	<b>Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat</b> 2 bis rue Maréchal Leclerc BP 87027 21070 Dijon cedex	1 € symbolique	Restructuration foncière et aménagements des abords des ensembles immobiliers dans le cadre des projets d'éco- réhabilitation des îlots Franche-Comté et Gascogne
Emprises foncières d'une superficie totale d'environ 369 m <sup>2</sup>	Commune de Fontaine-lès-Dijon Rues des Paules et des Petits Fruits Rouges	23/06/22	<b>Commune de Fontaine- lès-Dijon</b>	A titre gratuit	Intégration des emprises à aménager dans le domaine public de la Métropole au titre de sa compétence voirie

## A – ACQUISITIONS (suite)

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Voiries et espaces communs AT n°291 d'une superficie de 5 001 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Allées du 1 <sup>er</sup> Régiment de Bourgogne, Geneviève Laroque, Chevalier de la Berre, Claude Jade, Pierre Lacroute	21/09/22	<b>Société Est Métropoles</b> 8 rue Marcel Dassault CS 87972 21079 Dijon cedex	Gratuit	Convention relative à la finalisation des aménagements de l'écoquartier « Heudelet 26 »
Emprises foncières en nature de voirie et d'accotement AD n°441-611-673-844-848-850-854-856-858-860-862-864-866-868-886-922-924-932-934-936-938 AE n°475-568-571-573-577-578-584-588-592-594-596-598-600-602-604-606-609-616-619-622-625-628-632-635-638-642 AK n°71-74 d'une superficie totale de 12 449 m <sup>2</sup>	Commune de Daix	21/09/22	<b>Etat - France Domaine</b>	1 € symbolique	Délaissés de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LiNo)
Emprises foncières aménagées HV n°31-106-107 d'une superficie totale de 386 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Rond point Georges Pompidou	21/09/22	<b>Etat - France Domaine</b>	1 € symbolique	Délaissés de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LiNo)
Emprises foncières des systèmes d'endiguement  AB n°135 et 136	Commune de Chevigny-Saint-Sauveur Rue des géraniums  Commune de Neuilly-Crimolois	21/09/22	<b>Commune de Chevigny-Saint-Sauveur</b>  <b>Commune de Neuilly-Crimolois</b>	A titre gratuit	Transfert en pleine propriété de biens dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Voies et accessoires, parcs et aires de stationnement	Communes de Ahuy, Bresse-sur-Tille, Corcelles-lès-Monts, Daix, Dijon, Fény, Plombières-lès-Dijon, Talant	08/12/22	<b>Communes de Ahuy, Bresse-sur-Tille, Corcelles-lès-Monts, Daix, Dijon, Fény, Plombières-lès-Dijon, Talant</b>	A titre gratuit	Transfert en pleine propriété de biens dans le cadre de la compétence création, aménagement et entretien des voiries ; signalisation
Parc de stationnement « Heudelet », allée paysagée et ses glacis AT n°292-293-294-301 d'une superficie totale de 7 597 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 38 avenue du Drapeau 15 bis rue du 26 <sup>ème</sup> Dragons Allée Pierre Rat	08/12/22	<b>Société Est Métropoles</b> 8 rue Marcel Dassault CS 87972 21079 Dijon cedex	3 000 000 €	Parking de 322 places dont la maîtrise foncière permettra une optimisation des modalités d'exploitation et de fonctionnement, et de conforter l'offre publique de stationnement
Deux parcelles de terrain BS n°249-250 d'une superficie totale de 712 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 27 b et 29 rue de Longvic	08/12/22	<b>Etablissement Public Foncier Local des collectivités de Côte-d'Or</b>	128 835 €	Reprise du bien à l'issue du portage foncier et après aménagement d'un parking public
Emprises foncières BM n°670-674-677-681-683-685-687 d'une superficie totale 1 505 m <sup>2</sup> et BM n°716 de 91 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Avenue du Drapeau et rue Auguste Frémiet	08/12/22	<b>Sociétés « DIMA » et « DIMA 1 »</b> 26 rue du Faubourg Saint- Nicolas 21121 Fontaine-lès-Dijon	1 € symbolique	Régularisation de la situation foncière des parcelles aménagées en voirie et trottoir
Emprise foncière BH n°220 d'une superficie de 115 m <sup>2</sup>	Commune de Talant 39 rue des Fassoles	08/12/22	<b>Consorts Lescure</b>	1 € symbolique	Régularisation de la situation foncière de la voirie

## B – PRÉEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Ensemble immobilier comprenant 6 logements et places de stationnement (lots 1 à 11) AW n°6-7 d'une superficie totale de 791 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 64 et 64 b rue du 26ème Dragons	07/01/22 Délégation à l'EPFL	<b>SCI « Dragons »</b> 8 rue de la Chintre 21490 Varois et Chagnot	1 050 000 €	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Immeuble à usage commercial AE n°183 d'une superficie de 1 555 m <sup>2</sup>	Commune de Chenôve 35 avenue du 14 Juillet	09/03/22 Délégation à la commune de Chenôve	<b>Sarl « Le Clos du Roy »</b> 35 avenue du 14 juillet 21300 Chenôve	550 000 € + commission à la charge de l'acquéreur de 19 800 € TTC	Maîtrise foncière communale
Local commercial libre d'occupation et deux emplacements de parking lots 33, 49 et 50 BA n°302 d'une superficie de 7 800 m <sup>2</sup>	Commune de Talant 8 rue Charles Dullin	18/03/22 Délégation à la commune de Talant	<b>Mme Véronique Galdéano</b> 50 rue des Champs Perdrix 21000 Dijon	27 300 €	Maîtrise foncière communale
Parcelle de terrain à usage agricole CI n°110 de 2 211 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon Lieu-dit « Paquier de Bray »	07/04/22	<b>M. Alain Romagnoli</b> 2 place des Aubépines 77420 Champs-sur-Marne	35 000 €	Poursuite de la maîtrise foncière du secteur d'activités « S » du PLUi-HD (équipements) - Sans suite -
Ensemble immobilier comprenant 5 logements, cave, garage HK n°167 de 98 m <sup>2</sup> et droits indivis sur la cour commune HK n°169 de 305 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 49-51 rue Sambin	12/04/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Guillaume Martin</b> 5 rue Docteur Lemercier Vieil Allonnes 28150 Beauvilliers <b>Mme Céline Martin</b> 29 Sous les Aires 34725 Saint-André de Sangonis <b>Melle Anne-Lise Martin</b> 55 rue Auguste Champion – Sevrey 71331 Châlon-sur-Saône <b>M. Louis Monnot</b> 3 avenue de la Résistance 21200 Beaune <b>M. Jean-Marc Sarrazin</b> 12 Grande Rue 21350 Vesvres	365 000 €           455 000 €	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Vente indissociable de l'ensemble immobilier comprenant 5 logements BL n°144 de 404 m <sup>2</sup>	20 rue Colonel de Grancey				
Maison d'une surface habitable de 41 m <sup>2</sup> CD n°23 de 965 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 13 rue de Neuilly	26/04/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Max Prost</b> Mas Le Val Fleury 39100 Dole <b>Mme Mireille Prost</b> Résidence l'Orée du Bois 6 rue de Séans 39100 Dole	110 000 € + commission de 6 600 € TTC	Poursuite de la maîtrise foncière en vue d'une opération d'aménagement d'ensemble du secteur destiné à l'implantation d'équipements à vocation métropolitaine, tertiaires et technologiques et d'une opération de reconversion qualitative pour la valorisation des portes urbaines
Maison d'une surface habitable de 50 m <sup>2</sup> DH n°103 de 376 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 2 rue Marcel Sembat	10/05/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Denis Boulet</b> 1 rue du Clos Guillaume 21121 Fontaine-lès-Dijon <b>Mme Michèle Boulet</b> 14 rue de la Gare 52190 Proutoy <b>Mme Evelyne Boulet</b> 13 rue Clément Berthot 52190 Vaux-sous-Aubigny <b>M. Daniel Boulet</b> 29 a rue Henri de Bahezre 21700 Nuits-Saint-Georges	103 000 €	Réserve foncière en vue d'une recomposition urbaine de l'Entrée Sud du territoire métropolitain

## B – PRÉEMPTIONS (suite)

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Ensemble immobilier CZ n°44 de 864 m <sup>2</sup> comprenant 3 logements et annexes (lots 14 à 17, 19 et 20) vente concomitante	Commune de Dijon 3 rue de Cronstadt	31/05/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Michel Oudot et Mme Marie-Christine Mignerot</b> 7 rue Lamarche 21270 Vielverge	467 000 € + commission à la charge de l'acquéreur : 17 622,64 € TTC	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Appartement et garages (lots 18, 21 à 33)			<b>SCI « Les Essarts »</b> 3 rue de Cronstadt 21000 Dijon	328 000 € + commission à la charge de l'acquéreur : 12 377,36 € TTC	
Ensemble immobilier à usage de bureaux de 509 m <sup>2</sup> et 15 emplacements de stationnement BY n°171 de 4 000 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 1 impasse Françoise Dolto et 14 rue Pauline Kergomard	07/06/22 Délégation à l'EPFL	<b>Sarl « FAA »</b> 24 boulevard Jeanne d'Arc 21000 Dijon	1 215 000 €HT + commission à la charge de l'acquéreur : 43 740 €	Bien situé dans le pôle d'activités métropolitain « Mazen-Sully » et du « Technopole santé », dont la maîtrise foncière permet de consolider le parcours résidentiel des jeunes entreprises innovantes, en particulier des filières santé et numérique
Propriété bâtie d'une superficie de 350 m <sup>2</sup> (lots 3 et 4)	Commune de Dijon 42 rue de l'Île	01/07/22 Délégation à la commune de Dijon	<b>Mme Gisèle Godot</b> 42 rue de l'Île 21000 Dijon	219 500 €	Site de projet n°18 du PLUi-HD relatif à la réalisation de l'opération d'habitat « Bruges 2 »
Ensemble immobilier comprenant 11 logements CX n°143 de 226 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 16 rue Sainte-Anne	23/08/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Arnaud Deligny</b> 7 rue des Tilleuls 21220 Saint-Philibert	730 000 €	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Propriété bâtie AH n°5 de 210 m <sup>2</sup>	Commune de Hauteville-lès-Dijon 5 rue des Riottes	01/09/22 Délégation à l'EPFL	<b>Mme Christine Taisant</b> 62 d avenue du Drapeau 21000 Dijon <b>Mme Nathalie Taisant,</b> 2 rue de Chalons 51240 Moivre <b>Mme Isabelle Taisant,</b> 3 rue du 8 mai 1945 58500 Clamecy	190 000 € + commission à la charge de l'acquéreur : 11 400 € TTC	Développement du centre de la Commune et consolidation des activités économiques existantes
Ensemble immobilier comprenant 8 logements HL n°408 de 209 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 25 rue Nicolas Berthot	06/09/22 Délégation à l'EPFL	<b>Mme Marianne Foviaux</b> 284 chemin des Demoiselles 34200 Sète	750 000 €	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Propriété bâtie CI n°38 de 3 822 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 48 avenue du Mont Blanc	16/09/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Khalid Azirar et Mme Carine Choppin</b> 48 avenue du Mont Blanc 21000 Dijon	478 000 € + commission de 30 000 €  dans l'attente du prix fixé par le juge d'expropriation	Opération d'aménagement d'ensemble et de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville - Poursuite de la maîtrise foncière Préemption inférieure à la DIA : 860 000 €

## B – PRÉEMPTIONS (suite)

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Propriété bâtie d'une surface habitable de 69 m <sup>2</sup> CN n°99 et n°634 d'une superficie totale de 949 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 13 rue en Treppey	20/09/22 Délégation à l'EPFL	<b>M. Michel Levrat</b> 13 rue en Treppey 21000 Dijon	320 000 €	Réalisation d'une opération d'habitat locatif aidé
Propriété bâtie CI n°323 de 421 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 27 chemin Edmé Béguillet	23/09/22 Délégation à l'EPFL	<b>Mme Lidia Marini</b> 27 chemin Edmé Béguillet 21000 Dijon	83 800 € + commission à la charge de l'acquéreur : 6 200 € TTC	Opération d'aménagement d'ensemble de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville par l'avenue du Mont Blanc. Poursuite de la réserve foncière
Ensemble immobilier à usage de café, hôtel et restaurant DH n°75-76 d'une superficie totale de 1 101 m <sup>2</sup>	Commune de Dijon 22 rue des Ateliers et 1 rue Marcel Sembat	03/11/22 Délégation à l'EPFL	<b>SCI « Primabis »</b> 51 rue de Jouvence 21000 Dijon	650 000 €	Opération d'aménagement d'ensemble et de requalification urbaine et paysagère de l'entrée de ville - OAP « Entrée sud ». Poursuite de la réserve foncière
Local d'activité de 50 m <sup>2</sup> à usage professionnel et commercial (lot 118) BA n°302 de 7 800 m <sup>2</sup>	Commune de Talant 8 rue Charles Dullin	08/11/22 Délégation à la commune de Talant	<b>SCI Millenium</b> 22 rue Buffon 21000 Dijon	20 000 €	Maîtrise foncière communale

## C – DROIT DE PRIORITE

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Parcelles de terrain AC n°521, 523, 536 AD n°307, 311, 685, 687, 693, 695, 701, 703, 705, 707, 709, 711 713, 757, 769, 794, 799, 804, 824, 825, 827, 828, 830, 832, 834, 846, 847, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 905 à 921, 923, 925, 927, 928, 930, 999 AE n°389, 446, 467, 570, 572, 574, 576, 608, 611, 613, 641, 643 d'une superficie totale de 15 489 m <sup>2</sup>	Commune de Daix	16/06/22 Délégation à la commune de Daix	<b>France Domaine</b> 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon	6 200 €	Délaissés de la Liaison nord de l'agglomération dijonnaise (LiNo)
Ensemble immobilier - Bâtiment A Lot n°19 BO n°592	Commune de Dijon 23 rue de la Préfecture	28/07/22 Délégation à l'EPFL	<b>Direction Régionale des Finances Publiques de Bourgogne Franche-Comté Division de la gestion domaniale</b> 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex	234 000 €	Réalisation d'une opération de reconversion du bâtiment pour la création de logements locatifs à loyer modéré



## D – CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Emprise foncière déclassée du domaine public AB n°265 d'une superficie de 16 m²	Commune de Neuilly-Crimolois Route métropolitaine 905B	07/04/22	<b>Consorts Weber</b> 5 impasse Saint Victor 21800 Neuilly-Crimolois	176 €	Régularisation foncière d'une emprise de terrain incorporée à la propriété
Deux emprises foncières d'une superficie totale de 23 m²	Commune de Quetigny Rue du Pré Bourgeot	07/04/22	<b>Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »</b> 40 avenue du Drapeau 21074 Dijon cedex	1 € symbolique	Opération « Coeur de Ville » Intégration des terrains dans l'emprise foncière du lot C pour l'aménagement de places de stationnement aériennes et d'un accès
Biens et terrains, vignes Domaine de la Cras Rente de Giron Valendons-En Montre Cul	Communes de Corcelles-lès-Monts Dijon Plombières-lès- Dijon	08/12/22	<b>Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or</b> 1 rue des Coulots 21110 Bretenière	/	Prolongation jusqu'au 31/12/2063 de la durée des baux emphytéotiques établis dans le cadre de la renaissance du vignoble du dijonnais. Les durées initiales s'achevant au plus tard en décembre 2053, ne permettent pas aujourd'hui, un amortissement des investissements nécessaires au développement du vignoble
Terrains AE n°20-21-22-164-165-412 d'une superficie totale de 5 948 m²	Commune de Saint -Apollinaire Chemin des Longènes	08/12/22	<b>Société Eiffage Aménagement</b> 11 place de l'Europe CS 50570 78140 Vélizy-Villacoublay	375 000 € HT	Promesse synallagmatique de vente de terrains en vue de leur intégration dans l'opération d'aménagement d'ensemble du « Parc santé des Longènes » sur le site de projet n°8 « Longènes » au PLUi-HD

## E – ECHANGES

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cessionnaires	Prix	Objet
Une emprise de terrain non aménagée ZA n°33p d'une superficie d'environ 2 390 m² cédée en échange de deux emprises foncières ZA n°36p sur Dijon et AL n°119p sur Quetigny d'une superficie totale d'environ 2 730 m²	Commune de Dijon Rue Alain Bombard  Commune de Quetigny Rue Champeau	23/06/22	<b>Décathlon</b> 1 rond-point des Sports 21800 Quetigny	Sans soulte	Restructuration du parking du magasin et de ses accès et création d'un parvis événementiel.  Reconfiguration du tènement de la propriété métropolitaine et poursuite à terme de la liaison piétonne depuis la rue Champeau à Quetigny jusqu'à la piscine olympique
Délaissé de voirie d'une superficie de 10 m² cédée en échange d'une emprise foncière C n°19p de même superficie	Commune de Bretenière Rue du Canal et route métropolitaine M968	23/06/22	<b>M. et Mme Gilles Pernot</b> 3 rue du Canal 21110 Bretenière	Sans soulte	Régularisation foncière des limites du carrefour à l'angle des deux voies